



Secteur scolaire

n° 2
Mai 2020

Négociations sectorielles L'attraction et la rétention, deux priorités!

La situation actuelle a permis de mettre en lumière le travail essentiel du personnel de soutien, alors qu'il a tenu à bout de bras les services de garde d'urgence et a réorganisé la reprise des cours. Le secteur scolaire de la FEESP-CSN est fier du travail accompli sur le terrain par les membres des différents secteurs d'activité et remercie chaleureusement chacune et chacun d'entre vous qui y avez mis du cœur.

Une suspension des négociations et une reprise

Or, la conjoncture actuelle fait en sorte que nous avons revu cette position, notamment face au fait que la situation économique est maintenant imprévisible et que le gouvernement déposera une mise à jour économique en juin. Devant ce nouveau contexte, nous croyons qu'il est plus prudent de négocier plus tôt que tard.

Priorisation des demandes sectorielles et possibilité d'entente avant la prochaine année scolaire

Ce changement de contexte vaut aussi pour les demandes sectorielles qui concernent uniquement le personnel de soutien des commissions scolaires. Celles-ci sont négociées directement avec les comités patronaux de négociation des commissions scolaires francophones et anglophones (CPNCF/CPNCA). Ainsi, le secteur scolaire a entrepris dans les derniers temps une priorisation des demandes, dans le but d'aller à l'essentiel.

Contre la précarité, contre la surcharge de travail!

La majorité des demandes priorisées concerne principalement la précarité de nos membres ainsi que la surcharge de travail. Dans les deux cas, cela peut prendre différentes formes et impacter nos membres de manière importante. Nous croyons que ces deux enjeux méritent toute notre attention.

Nous sommes conscients que le contexte de fin d'année scolaire n'est pas idéal pour s'engager dans un blitz de négociation, mais nous souhaitons renouveler la convention collective afin d'obtenir des gains avant la prochaine année scolaire. Assurément, cette dernière apportera son lot de défis et les commissions scolaires devront s'assurer d'offrir des conditions de travail acceptables au personnel de soutien, s'il souhaite que l'année démarre du bon pied.